COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 24 au 30 Septembre 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Entreprendre au Feminin3

- Entreprendre Au Féminin Océan Indien / COI

1.2 Bleue Champion Award6

-Indian Ocean Commission to host Blue Champion Award

-Concours pour les jeunes entrepreneurs - Blue Champion Award : environ Rs 180 000 à remporter

1.3 Transition énergétique.....9

-Le projet gagnant du programme Energies a été désigné le 29 aout dernier

- Le projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII)

1.4 Pêche12

- Océan Indien : échanges professionnels des pêcheurs artisans

1.5 Sécurité alimentaire.....15

- Commission de l'océan Indien - Faire de Madagascar un grenier alimentaire régional
- Secteur agriculture : action vers l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire

1.6 Economie.....19

- Lancement du 12ème forum économique des îles de l'Océan Indien

1.7 Developpement durable.....21

- PROJET DE GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (GDZCOI) : DES RÉSULTATS CONCRETS, VISIBLES ET PORTEURS

1.7 Libre circulation.....23

- SADC : Vers la libre circulation des Malgaches dans les pays membres

II. Centres d'intérêts

1.1 Changements climatiques25

- Seychelles at the UN: Young people will play crucial role in climate change fight
- Les Nations Unies rappelées à leurs responsabilités par les pays, petits et grands, intervenant au quatrième jour du débat général

Seychelles NATION

25 septembre 2019

http://www.nation.sc/articles/1703/entreprendre-au-fminin-ocan-indien-coi

Entreprendre Au Féminin Océan Indien / COI



Photo souvenir des participants

Les Comores assument la présidence et les Seychelles la vice-présidence

Lors du 9ème comité de pilotage de la plateforme Régionale des Femmes Entrepreneures (COPIL) 'Entreprendre Au Féminin Océan Indien' (EFOI) qui a débuté hier à l'hôtel Eden Bleu, les Comores ont été désignés pour assumer la présidence du bureau régional et les Seychelles assumeront la vice-présidence pour ces deux prochaines années.

EFOI est membre de la plate-forme régionale des femmes entrepreneures de l'Océan Indien sous le patronage de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du Département Genre, Santé et Gouvernance. Débuté en 2007, chaque Etat membre de la Commission de l'Océan Indien en fait partie, y compris Rodrigues. Chaque plate-forme est enregistrée localement en tant qu'organisation non-gouvernementale (ONG). Toutes les plateformes nationales sont affiliées à EFOI Régionale. Et chaque plateforme nationale est composée d'une présidente, d'une vice-présidente et d'une secrétaire générale élue pour un mandat de deux ans.

C'est le Président du Conseil des Ministres de la COI, M. Vincent Meriton, qui est aussi le Vice-Président de la République des Seychelles, qui a lancé officiellement cette activité. « Les messages qui en ont été délivrés, la conviction et l'engagement dont les intervenantes ont fait preuve, traduisent beaucoup d'espoir. J'en conclus que vous avez placé vos travaux sous le signe du désir de travailler ensemble. C'est une démarche qui vous

honore et qui répond parfaitement aux objectifs de la COI que je préside en ce moment », a dit le Vice-Président Meriton.

Le Vice-Président Meriton a aussi parlé de l'objectif de la COI qui est d'agir aux côtés des femmes entrepreneures dans leurs efforts pour valoriser la femme comme créatrice de richesses et d'emplois. « Cet engagement s'est concrétisé par la mise en place de la Stratégie Genre qui embrasse les principaux axes suivants : la lutte contre la pauvreté ; la lutte contre la violence faite aux femmes ; la participation de la femme dans les instances de décisions ; l'autonomisation de la femme et le développement durable. Cette stratégie part du principe qu'il ne peut y avoir de développement durable, sans la pleine utilisation de tout le capital humain, et notamment le capital féminin. Car les femmes sont un maillon fort de l'émergence de nos pays », a souligné le Vice-Président Meriton.

« C'est pourquoi, membres de l'EFOI, je vous invite à repartir dans une belle solidarité, à travers des projets dans un plan pluriannuel, pour mieux se connaître, mieux se comprendre, mieux être ensemble et mieux travailler ensemble. Ensemble, nous devons assurer le développement d'une stratégie de coaching et de mentorat des femmes entrepreneures et de promotion de l'Entrepreneuriat Féminin. C'est de cette façon que nous viendrons à bout des maux qui freinent l'autonomisation de la femme. Vous êtes les porte-voix de l'ensemble des femmes entrepreneures de la région et vous devez continuer à assurer pleinement ce rôle de catalyseurs », a encouragé le président du conseil de la COI.

Pour sa part, Mme Khoultoum Djamadar, chargée de mission et représentante du Secrétaire Général de la COI, a précisé que « le choix des femmes entrepreneurs de la région COI ici présentes de tenir cette réunion aux Seychelles n'est aucunement anodin. La COI s'est lancée dans une grande réflexion sur son avenir et de grandes orientations sont données au travers de la Déclaration de Moroni issue des travaux de la retraite ministérielle tenue en Union des Comores du 2 au 3 aout 2019. Le prochain Conseil des Ministres de la COI prévu à Victoria, sous le leadership du Vice-Président Meriton, prendra des décisions importantes qui engageront nos Etats membres dans l'atteinte des objectifs de développement durables d'ici 2030 ».

La présidente d'EFOI Régionale, Mme Ginette Villeneuve Anaudin, a, quant à elle, remercié les autorités seychelloises pour avoir tous mis en œuvre pour cette conférence. « Comme nos pays représentent un niveau de développement différent, les femmes sont sous représentées dans les instances de prise de décision économique et dans les contraintes basés sur les genres auxquelles les femmes entrepreneures sont confrontées. L'EFOI régionale représente un atout pour les femmes de l'Océan Indien », a dit Mme Anaudin.

La présidente d'EFOI-Seychelles, Mme Claudette Albert a parlé du partenariat qui s'est tissé entre EFOI et la COI au fil des années. « C'est une collaboration avec les femmes entrepreneures de l'Océan Indien qui dure depuis douze ans. Car c'est en 2007, à Madagascar, que la COI a apporté son appui à la création du 'Réseau régional des femmes Entrepreneurs'. Et grâce à ce soutien précieux, toutes les îles ont aujourd'hui leur plateforme nationale, qui marche plus ou moins bien. Aux Seychelles, EFOI s'est remis à fonctionner à partir de 2013. Il est donc nécessaire que nous y consacrions encore plus d'efforts à l'effet de confirmer davantage sa valeur et de montrer toute son efficacité. Pour cela nous devons resserrer les rangs et renforcer les partenariats entre nos différentes plateformes. C'est une des raisons pour laquelle EFOI-Seychelles est toujours heureuse de se retrouver avec nos sœurs des autres îles, parce qu'aussi nous sommes toutes des femmes et des mères confrontées presque aux mêmes problèmes quotidiens », a dit Mme Albert.

Elle a aussi ajouté qu'à travers cette collaboration les femmes entrepreneures des Seychelles bénéficient des formations et des échanges avec les femmes des îles.

La ministre des Affaires familiales, Mme Mitcy Larue ainsi que les membres de la société civile ont assisté à la cérémonie d'ouverture.

23 septembre 2019

https://edition.mv/news/12546

Indian Ocean Commission to host Blue Champion Award



Headquarters of the Indian Ocean Commission. PHOTO: INDIAN OCEAN COMMISSION

Mariyam Malsa

The Indian Ocean Commission announced the launch of 'Blue Champion Award' under its World Bank-funded Second South-West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2).

The first edition of the Blue Champion Award is open to entrepreneurs aged 18 to 40 and are citizens Cabo Verde, Comoros, Guinea Bissau, Madagascar, Maldives, Mauritius, Reunion Island and Seychelles as well as São Tome and Principe.

The applicants must operate a company or have a concept that complies with the principles of circular economy and contribute to the reduction of marine plastic pollution.

Awards will be given under the categories 'Best Ocean Entrepreneur and 'Best Innovative Concept'.

Interested individuals may submit their applications prior to 2359 hrs (Mauritius time UTC+4) on October 20.

The Blue Champion Award is supported by Eco Austral, Entreprendre au féminin ocean Indien (EFOI), Mauritius Junior Chamber International (JCI), the SIDS Youth Aim Hub (SYAH) and Synergie Jeunes as well as the Union of Chambers of Commerce and Industry of the Indian Ocean (UCCIOI). Par **Sneha Peryagh**

Défi Économie

24 septembre 2019

https://defieconomie.defimedia.info/article/1099/concours-pour-les-jeunes-

Concours pour les jeunes entrepreneurs - Blue Champion Award : environ Rs 180 000 à remporter



Êtes-vous un jeune entrepreneur âgé de 18 à 40 ans à la tête d'une entreprise promouvant l'économie circulaire et luttant contre la pollution marine ? Alors, ceci vous concerne.

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, en collaboration avec Entreprendre au Féminin océan Indien (EFOI), la Jeune chambre internationale de Maurice (JCI), SIDS Youth Aim Hub (SYAH), Synergie Jeunes et l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien lance la première édition du Blue Champion Award. Ce concours est adressé aux jeunes entrepreneurs ou porteurs d'une idée innovante pour promouvoir l'économie circulaire et la réduction de la pollution marine par le plastique.

Le Blue Champion Award se décline en deux catégories : « Meilleur entrepreneur de l'économie bleue » et « Meilleur concept innovant ». La date limite de soumission des candidatures est le 20 octobre 2019.

À savoir que tous les candidats retenus pour la finale régionale seront invités à participer au Forum sur l'économie circulaire du 9 au 11 décembre 2019. La récompense est estimée à USD 5 000 (environ Rs 180 000).

Le site web de la COI peut être consulté pour plus de détails.

COI et ses Projets

Blue Champion Award

24 septembre 2019

https://defieconomie.defimedia.info/article/1099/concours-pour-les-jeunes-

Le Défi QUOTIDIEN

24/09
Défi

Concours pour les jeunes entrepreneurs

Blue Champion Award : environ Rs 180 000 à remporter

Êtes-vous un jeune entrepreneur âgé de 18 à 40 ans à la tête d'une entreprise promouvant l'économie circulaire et luttant contre la pollution marine ? Alors, ceci vous concerne.

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, en collaboration avec Entreprendre au Féminin océan Indien (EFOI), la Jeune chambre internationale de Maurice (JCI), SIDS Youth Aim Hub (SYAH), Synergie Jeunes et l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien lance la première édition du Blue Champion Award. Ce concours est adressé aux jeunes entrepreneurs ou porteurs d'une idée innovante pour promouvoir l'économie circulaire et la réduction de la pollution marine par le plastique.

Le Blue Champion Award se décline en deux catégories : « *Meilleur entrepreneur de l'économie bleue* » et « *Meilleur concept innovant* ». La date limite de soumission des candidatures est le 20 octobre 2019.

À savoir que tous les candidats retenus pour la finale régionale seront invités à participer au Forum sur l'économie circulaire du 9 au 11 décembre 2019. La récompense est estimée à USD 5 000 (environ Rs 180 000). Le site web de la COI peut être consulté pour plus de détails.

Sneha Peryagh
sneha@defimedia.info



LA GAZETTE MAG
UN AUTRE REGARD SUR L'OCÉAN INDIEN

30 septembre 2019

https://www.lagazette-mag.io/

LE PROJET GAGNANT DU PROGRAMME ENERGIES A ÉTÉ DÉSIGNÉ LE 29 AOÛT DERNIER

Septembre 2019

Elaboré dans le cadre d'une activité pédagogique régionale privilégiant une approche participative en matière d'enseignement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ce concours concernait quatre écoles de l'océan Indien. Celle qui l'a remporté (dont nous n'avons pas encore l'identité car notre journal est sur le point d'être imprimé) verra son projet financer à hauteur de 3,000 euros par le Groupe Telma.

Organisé par le programme ENERGIES, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien, et le réseau Eco-Schools océan Indien, le concours régional ENERGIES a mis en compétition quatre écoles dont les projets ont été sélectionnées par les comités nationaux de leurs pays: « *Solar Lycée* » du lycée Said Mohamed Djohar (Comores) ; « Biogaz au lycée Andrianampoinimerina Sabotsy Namehana » du lycée Sabotsy Namehana (Madagascar); « *A proposal to use solar energy as an alternative power source for Mauritius College* » de *Mauritius College Boys (Maurice)* ; et « *Solar grass cutter* » de Anse Royale Secondary School (Seychelles).

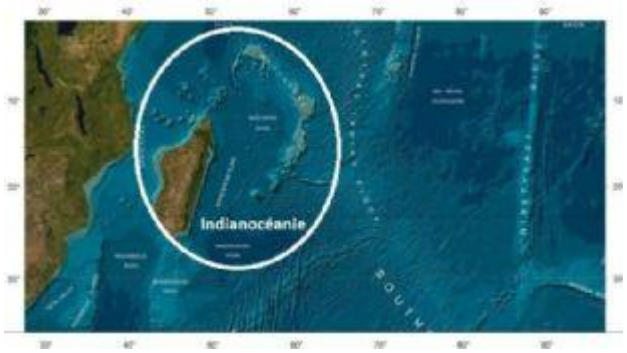
Lancé en février 2019, le concours régional ENERGIES visait à sensibiliser les jeunes en les impliquant dans un projet concret en lien avec les énergies renouvelables et/ou l'efficacité énergétique. Le programme ENERGIES a distribué des kits pédagogiques constitués de maquettes modulables et manipulables permettant de bien



comprendre le fonctionnement des énergies renouvelables dans 85 écoles de la région (trois aux Comores, 21 à Madagascar, 47 à Maurice et 11 aux Seychelles), membres du réseau Eco-Schools océan Indien. Les enseignants ont été formés à l'utilisation des kits afin qu'ils puissent à leur tour former leurs élèves et leurs collègues. Le programme ENERGIES a invité les écoles qui le désiraient à constituer une équipe d'élèves qui avait pour défi d'imaginer un projet d'installation fonctionnant avec une énergie renouvelable, et/ou répondant à une approche valorisant l'efficacité énergétique, pouvant être utile à l'école et, par extension, à l'ensemble de la communauté. L'école gagnante a été récompensée lors d'une cérémonie à l'hôtel Voilà de Bagatelle.

Programme Erasmus : sélection du projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII)

AUF Agence universitaire de la Francophonie



Le projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII) a pour objet de permettre aux établissements d'enseignement supérieur des Comores, de Madagascar et de l'île Maurice, de contribuer à la transition et à l'autonomie énergétiques de leur territoire. FESTII est un projet de renforcement des compétences des ressources humaines dans le domaine des Energies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Initiative née sous l'impulsion de la Commission de l'Océan indien, le projet FESTII a été sélectionné dans le cadre du programme "Erasmus+ Renforcement de capacités" de l'Union Européenne. Déployé sur une durée de 3 ans à compter de 2020, FESTII bénéficiera d'un financement de près de 826.000euros. La coordination est assurée par la Direction régionale Océan Indien de l'Agence universitaire de Francophonie.

Les états insulaires de l'Indianocéanie sont très dépendants de l'importation de combustibles fossiles, avec de graves répercussions sur le coût de l'énergie comme sur l'empreinte carbone. L'un des grands enjeux de ces pays est d'accéder à des sources d'énergies renouvelables, augmentant leur indépendance économique dans une logique de développement durable. Cette transition énergétique nécessite la mise en oeuvre conjuguée de plusieurs leviers dont celui des formations pour couvrir les besoins en compétences requises.

Pour répondre à cet enjeu, tout en insufflant une dynamique régionale, la Commission de l'Océan indien et l'Agence universitaire de la Francophonie ont réuni 5 établissements d'enseignement supérieur des 3 pays de la zone

Océan indien : Comores, Madagascar et Maurice dans le cadre du projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII).

FESTII a pour objectif de permettre aux établissements d'enseignement supérieur (EES) de contribuer à la transition et à l'autonomie énergétiques de leur territoire par le renforcement de compétences des ressources humaines dans le domaine des Energies renouvelables (EnR) et Efficacité Énergétique (EE).

Le dispositif de renforcement de capacités mis en place dans le cadre de FESTII a comme point d'ancrage le corps enseignant. Le corps enseignant ainsi renforcé est appelé à :

-moderniser le contenu et les pratiques enseignantes en restant en lien permanent avec les professionnels du secteur et en introduisant des innovations pédagogiques/technologiques sur les EnR-EE ;

-cerner tous les paramètres participant à une meilleure employabilité des diplômés dans le domaine des EnR-EE, qu'ils choisissent la voie professionnelle ou la voie entrepreneuriale. Il est appelé à la conception d'un catalogue régional de formation continue et à la mise en place de dispositif d'accompagnement à l'autoentrepreneuriat ;
-élargir son champ de compétence puisque en plus d'être dédié à concevoir et dispenser des enseignements, il est également appelé à s'adresser à un public large en mettant en place des actions de sensibilisation à la transition énergétique ;
-constituer le 1er réseau universitaire dédié aux EnR-EE dans les milieux insulaires : dont le noyau dur est le consortium des établissements d'enseignement supérieur (EES) impliqué dans le projet FESTII et qui a vocation à s'élargir à tous les EES intéressés.

La Direction régionale Océan Indien de l'Agence universitaire de Francophonie est chargée de la coordination de FESTII. La mise en oeuvre du projet repose sur un principe participatif et en concertation permanente avec l'ensemble des partenaires.

Les partenaires du projet :
*Institut supérieur de Technologie d'Antananarivo*Institut supérieur de Technologie d'Antsiranana
*Université des Comores
*Université des Mascareignes Université de Maurice
*Université des Açores*Université de la Laguna
*Université de la Réunion*Commission de l'Océan indien
*Agence universitaire de la Francophonie

25 septembre 2019

https://www.lemauricien.com/article/ocean-indien-echanges-professionnels-des-

Océan Indien : échanges professionnels des pêcheurs artisans



La Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) organise cette semaine un échange interprofessionnel pour les pêcheurs de la région. La formation a démarré hier au Seafarer's Welfare Centre, à Mer-Rouge. Des sessions pratiques en mer sur les nouvelles techniques de pêche ainsi que la transformation sont prévues. Lors de l'ouverture de cet atelier, France Andy, président de la Mauritius Fishermen Cooperative Federation, a insisté sur la nécessité de préparer la relève. Le président de la FPAOI, le Seychellois Keith André, a, lui, souligné la nécessité de renforcer les capacités des pêcheurs.

La FPAOI a été mise sur pied il y a quatre ans avec le soutien de la Commission de l'océan Indien (COI) et de la Banque mondiale. Le but était d'amener les pêcheurs de la région à collaborer et à partager les expériences et les bonnes pratiques, et ce particulièrement dans un contexte où le changement climatique, la surpêche et la pollution, entre autres, rendent le métier plus difficile. Keith André, le président, explique : « Il s'agit d'une plateforme où les pêcheurs artisans peuvent faire entendre leurs voix. Le but est à la fois de renforcer les capacités des pêcheurs et de renforcer le lien de travail avec les autorités. Car souvent, les pêcheurs ne sont pas partie prenante dans les prises de décision. »

Le fait même que cette plateforme soit financée par la Banque mondiale, à travers la COI, a-t-il ajouté, démontre que cette démarche relève du sérieux. « Le fait de pouvoir échanger ses connaissances veut aussi dire que les talents sont reconnus. Au cours de cette semaine d'activités, nous allons faire appel à des "personnes-ressources" de nos différentes îles pour partager leurs expériences. » Cette initiative est saluée par le père Jacques-

Henri David, président de l'Apostolat de la mer, qui accueille favorablement l'événement au Seafarers Welfare Centre. Une telle plateforme, a-t-il précisé, permettra de sensibiliser les pêcheurs sur le développement soutenu de la pêche artisanale. Il s'est dit confiant de l'avenir du secteur de la pêche.

France Andy, président de la MFCF, a, lui, insisté sur le fait que l'académie maritime doit former les jeunes pêcheurs afin de préparer la relève. Il a cité l'exemple des Seychelles, qui œuvrent déjà en ce sens. « C'est bien que le gouvernement donne des "grants" pour lancer la pêche semi-industrielle, mais il faut aussi préparer l'avenir. Autrement, le secteur va mourir. » Ce dernier a également émis l'idée de la création d'une autre plateforme pour regrouper ceux engagés dans la pêche semi-industrielle.

Pour sa part, Marc Maminiaina, chargé de mission de la COI, a rappelé le soutien de la commission à la communauté des pêcheurs. Il a cité plusieurs initiatives visant à renforcer les capacités des pêcheurs de la région. Il a également mentionné le Blue Champion Award, organisé par la Banque mondiale à l'intention des jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'économie bleue.

Le ministre des Coopératives, Sunil Bholah, et le ministre de la Pêche, Prem Koonjoo, ont pour leur part rappelé les différentes initiatives du gouvernement en vue de venir en aide à la communauté des pêcheurs. Plusieurs plans ont ainsi été mis en place afin de leur permettre d'acheter des équipements ou des bateaux pour la pêche hors du lagon. De même, les maisons des pêcheurs à travers l'île ont été rénovées pour offrir un meilleur service à la population.

l'express

COOPÉRATION RÉGIONALE

Un nouveau pas pour les pêcheurs

24/09/2019

LE secteur de la pêche, avec ses hauts et ses bas, s'ouvre à une autre possibilité : l'échange interprofessionnel. La Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI), qui réunit La Réunion, Maurice, les Seychelles, Madagascar et les Comores, regroupe les pêcheurs artisans sur une même plateforme pour les aider dans leur quotidien et promouvoir le secteur. Le ministre de la Pêche, Prem Koonjoo, a ainsi inauguré, hier, un échange interprofessionnel organisé par la FPAOI du 23 au 27 septembre au *Seafarers Welfare Centre*, à Mer Rouge.

Regroupant deux organisations d'hommes de la mer, l'Apostolat de la Mer et la *Mauritius Fishermen Cooperative Federation Ltd*, la FPAOI veut partager ses connaissances et son expertise avec les pêcheurs de l'île Maurice pour promouvoir la pêche pour les générations futures. Le ministre des Coopératives, Sunil Bholah, était également présent pour apporter son soutien à la fédération. «*Maurice a importé plus de Rs 10 milliards de poissons et ses dérivés en 2015. Il est prévu que le secteur de la pêche continue à se développer à un rythme soutenu. Le gouvernement mauricien accorde une importance particulière aux pêcheurs*», a-t-il expliqué.

Le ministre de la Pêche a, pour sa part, fait ressortir que les pêcheurs ont aussi leur part de responsabilité. «*Nous prévoyons un grand avenir pour ce secteur. Avant, on n'avait pas la capacité. Il y aura des académies et j'ai déjà discuté avec des universités. On ne doit pas détruire l'écosystème. Malheureusement, notre projet de loi est resté comme tel à deux reprises.*»

Le président de la FPAOI, Keith André, a exprimé son appréciation de la collaboration des autorités locales. «*Je suis fier d'avoir l'aide du gouvernement mauricien dans cette initiative. C'est un moment historique, car pour la première fois, nous aurons la possibilité d'apprendre grâce à des experts locaux.*» Quant à Judex Ramphul, représentant syndical des pêcheurs, il a salué cette initiative qui sera d'une grande aide aux pêcheurs. «*C'est un plus pour nous d'avoir cette opportunité afin d'affiner les nouvelles techniques de pêche*», nous a-t-il confiés.

Voir aussi sur lexpress.mu

Quotidien national d'information et d'analyse
La Vérité
"Toute verité est bonne à dire"

23 septembre 2019
http://www.laverite.mg/economie/item/8640-commission-de-

Commission de l'océan Indien - Faire de Madagascar un grenier alimentaire régional



Les îles de l'océan Indien consomment en majorité des produits importés. Une vraie nuisance pour la production locale et en particulier pour la sécurité alimentaire. En effet, ces aliments sont hautement transformés, avec des additifs alimentaires excessifs mais de faible teneur en nutriments étant donné leur long processus de conservation et de transport. « Ces aliments, quoique joliment emballés et aux allures modernes, sont en fait à l'origine de beaucoup de maladies, celles appelées non transmissibles, comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires mais aussi artérielles, l'anémie et certains cancers.

Le taux de ces maladies a connu une hausse alarmante au niveau des îles ces dernières années. Il est donc plus que nécessaire d'agir vite », soutient le représentant de la Commission de l'océan Indien (COI). Avec le projet PRESAN, les pays membres se concertent alors pour que les produits agricoles et alimentaires soient dorénavant produits et échangés entre les îles.

Toutefois, certains systèmes alimentaires des pays concernés sont presque majoritairement dépendants des importations alimentaires que ce soit en provenance de l'Amérique Latine, de l'Europe mais surtout de l'Asie. « Il est vrai que ces îles peuvent produire localement les aliments pour leurs populations, mais pour les petites îles cette production serait en quantité limitée. Mais Madagascar, avec son potentiel tant sur le plan de l'espace que de la main-d'œuvre, peut nourrir tout l'ensemble de la Région à condition que les normes soient respectées et que la solidarité entre les îles

soit renforcée » a affirmé le représentant de la FAO, organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture, hier, lors d'un atelier régional tournant autour du PRESAN, un projet pour la sécurité alimentaire des Etats membres de la COI comme Les Comores, La Réunion, Les Seychelles ainsi que Maurice et Madagascar.
Etant un pays à vocation agricole, Madagascar dispose des atouts nécessaires pour développer cette filière avec ses terres cultivables estimées à ce jour à une dizaine de millions d'hectares, sans oublier que plus de 80% de la population active travaillent dans la filière.
Rova Randria

23 septembre 2019

http://www.maep.gov.mg/blog/2019/09/27/sehatry-ny-fambolena-mizotra-

Secteur agriculture : action vers l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire



La sécurité alimentaire et nutritionnelle est une priorité pour les îles de l'Océan Indien à savoir Madagascar, Comores, La Réunion, Maurice et Seychelles, du fait de son rôle majeur dans l'assurance du bien-être de l'individu et de base de l'épanouissement humaine. Les actions des différents ministères, des secteurs privés et des projets œuvrant dans ce domaine comme le PRESAN (Programme Régional de Sécurité Alimentaire et de Nutrition) s'orientent absolument vers l'amélioration de la sécurité alimentaire et la concrétisation de la vision du Président de la République de Madagascar.

Les Indiaocéaniens réunis pour améliorer le système alimentaire

Par la suite, un atelier régional réunissant des représentants du secteur public des domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, du commerce, de la santé ; du secteur privé dont les entreprises de collectes agricoles, de transformation alimentaires, d'exportation et des organisations des producteurs agricoles, ainsi que des acteurs qui interviennent dans le système alimentaire de la région COI s'est tenu au Colbert Antaninarenina. L'ouverture officielle de cet atelier a eu lieu le 23 septembre 2019 par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Lucien RANARIVELO.



L'objectif de l'organisation de cet atelier est en premier lieu, de présenter, d'enrichir et de valider les plans techniques et les perspectives pour l'amélioration du système alimentaire au niveau de la région de la COI ; et ensuite de mener des concertations techniques avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRESAN, afin de recueillir les avis et les recommandations sur les initiatives d'appui en cours de réalisation et en perspectives. L'appropriation des projets par les parties prenantes et leurs implication par le biais de processus participatifs est essentielle dans l'optique de l'assurance qualité et de garantie de leur collaboration.

100 000ha aménagés



Pour sa part, Madagascar a déjà mis en place des stratégies pour l'accomplissement de la sécurité alimentaire dont la construction de nouvelles infrastructures. Plus de 100 000 hectares de périmètres et de rizicultures sont en cours d'aménagement. Ainsi, le rapprochement des techniciens avec les producteurs au niveau de la commune et du district est avancé, en vue d'apporter des conseils et des techniques de production. Le secteur privé est incité à coopérer pleinement avec les agriculteurs producteurs pour assurer l'augmentation de leur productivité.

Plus d'information

- https://www.facebook.com/maep.Madagascar/photos/pcb.2925499327478944/2925498190812391/?type=3&theater

Lancement du 12ème forum économique des îles de l'Océan Indien



Par - Clicanoo

25 sep 2019, 18h55 4

Le forum économique a été créé en 2005 à l'initiative des CCI de Maurice, de La Réunion, de Madagascar et de la COI. Il regroupe 31 CCI membres basées aux Comores, à Madagascar, à l'île Maurice , à Mayotte, à La Réunion et aux Seychelles. Depuis 12 ans, l'événement est porté par l'Union des Chambres des îles de l'océan Indien (UCCIOI), avec le soutien de la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne. Depuis 2005, le forum est organisé sur le territoire d'une CCI membre et de manière tournante.

Après 2006 et 2012, La Réunion accueille la manifestation pour la troisième fois. L'événement se déroule au domaine de Moca à Saint-Denis les 25,26 et 27 septembre 2019.

Le forum est l'occasion pour les entreprises de découvrir les secteurs d'activités d'avenir dans le bassin océan Indien, de nouer des partenariats, d'élargir son réseau.

Cette année, une cinquantaine de speakers intervient lors des conférences, ateliers, rencontres BtoB… Des personnalités institutionnelles et professionnelles venues de La Réunion, de l'océan Indien, d'Afrique et d'Europe. Elles sont spécialisées dans le développement, l'export, le droit et l'économie. En 2019, l'événement met en lumière l'Afrique et ses opportunités.

Au cours des 11 éditions passées, le Forum Économique a permis l'émergence de projets de coopération économique comme la mise en place d'une plateforme dédiée aux affaires dans l'océan Indien, qui a vu le jour l'année dernière, avec l'appui de l'Agence française de développement sous le nom d'OceanIndien.Biz. Lancée en janvier 2019 son objectif est de faciliter le rapprochement entre les entreprises des territoires de l'UCCIOI. Elle rassemble sur un seul outil : conseils pratiques sur l'entrepreneuriat dans chacun des territoires, mini site pour les membres de la plateforme, actualités économiques de la région, clubs sectoriels ou encore événements d'intérêt économique.

Pour plus d'information

- https://www.zinfos974.com/La-croissance-africaine-dans-le-viseur-des-iles-de-l-ocean-Indien_a144690.html

PROJET DE GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (GDZCOI) : DES RÉSULTATS CONCRETS, VISIBLES ET PORTEURS

Le projet de Gestion durable des zones côtières de la Commission de l'océan Indien (GDZCOI), financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), a organisé, du 5 au 8 mars, un atelier de restitution sur l'île de Sainte-Marie (Madagascar).
Durant une semaine, une quarantaine d'acteurs du développement durable et représentants des Etats membres de la COI, de représentants des partenaires au développement (FFEM, Agence française de développement et ministère français des Affaires étrangères), de partenaires techniques (GRET et Shoals Rodrigues) et de membres des communautés locales directement impliquées sur le terrain dans des projets de conservation ou d'activités respectueuses de l'environnement ont partagé et débattu de leurs expériences de travail, d'échanges et d'autonomisation dans le cadre du projet GDZCOI.

CAPITALISER SUR LES RÉSEAUX ET LES ACQUIS DES PRÉCÉDENTS PROJETS ENVIRONNEMENT DE LA COI

Le projet GDZCOI a consolidé « une authentique communauté d'acteurs locaux et régionaux du développement durable ainsi que des expertises techniques au sein des Etats membres », a souligné Gina Bonne, chargée de mission « Environnement durable et changement climatique » de la COI. Le projet a promu une approche holistique de la gestion des milieux et ressources naturelles des îles de l'Indianocéanie : c'est la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), des crêtes aux récifs. Pour ce faire, le projet GDZCOI a mis en place un programme d'échanges régionaux entre acteurs du développement durable. Au total, ce sont 24 échanges régionaux mobilisant 117 personnes qui ont été organisés. Au programme : protection des tortues marines, suivi

des récifs coralliens, sensibilisation et éducation à l'environnement, écotourisme, promotion de filières économiques respectueuses de l'environnement, gestion des mangroves et forêts ou encore gestion des déchets…. Au retour des missions d'échanges, les bénéficiaires ont partagé leurs expériences auprès des acteurs nationaux.
Le programme a permis de promouvoir les bonnes pratiques de GIZC en sensibilisant finalement plus de 300 acteurs de terrain et en favorisant l'émergence d'actions concrètes sur le terrain. C'était le cas à Maurice où, suite à une mission de représentants d'ONG et autorités mauriciennes auprès de Kélonia, centre de recherche et de sensibilisation pour la protection des tortues marines à La Réunion, il a été décidé de créer un comité national visant la préservation de cet animal emblématique et la restauration des sites de pontes.

RENFORCER LES RÉSEAUX RÉGIONAUX DE CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

A l'instar du réseau récif, également soutenu par les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI sur financement européen, ou encore du réseau baleines « IndoCet » avec notamment la création d'un site web et d'un outil en ligne centralisant les données et facilitant l'échange d'informations entre les acteurs du réseau.
En mettant en réseau, en débusquant et valorisant les bonnes pratiques qui concilient respect des milieux naturels, adaptation au changement climatique et croissance économique durable ou encore en soutenant des projets portés par les communautés locales, le projet GDZCOI contribue très concrètement à la réalisation des ODD, a souligné Janique Etienne, chargée de projet du FFEM.

Représentant la primature de la République malgache, le général Mamy a rappelé que la pression sur les côtes ne fera que grandir à cause de la croissance démographique, des besoins économiques des îles en développement et des effets du changement climatique. Aussi, il s'est félicité des activités du projet GDZCOI qui doivent fournir, la base d'une nouvelle dynamique pour une gestion durable des territoires avec l'implication directe des techniciens de l'environnement, des partenaires techniques et financiers et surtout des communautés locales.

Plus d'information sur le site témoignages :

- https://www.temoignages.re/politique/co-developpement/gestion-durable-des-zones-cotieres-sauvegarder-les-richesses-de-la-nature,92628

24 septembre 2019

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2019/09/24/sadc-vers-la-libre-

SADC : Vers la libre circulation des Malgaches dans les pays membres

Parmi les communications à l'ordre du jour du dernier conseil de gouvernement, figurait l'établissement d'accord d'exemption réciproque de visas entre Madagascar et les pays membres de la *« Southern African Development Community* (SADC) et de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Nonobstant le cas de la COI qui est assez spécial avec la situation ultrapériphérique européenne de La Réunion, l'accord au niveau de la SADC résulte du Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes qui a été signé en novembre 2006. Madagascar ne faisait pas partie des 13 chefs d'Etat ou de gouvernement membres de la SADC signataires dudit Protocole dont l'objectif est de *« promouvoir l'interdépendance et l'intégration de nos économies nationales en vue d'un développement harmonieux, équilibré et équitable de la Région, ainsi que de la nécessité de faire participer au premier chef les habitants de la Région au processus de développement et d'intégration ».*

Sans visa. Pareille participation n'est possible que si les citoyens de la Communauté sont libres de circuler et de se déplacer sans visa et séjourner ou s'établir dans le territoire des Etats membres. A cette fin, le Traité y afférent invite la SADC à *« élaborer des politiques ayant pour but de supprimer progressivement les obstacles à la libre circulation des capitaux et de la main d'œuvre, des biens et services et des personnes dans la Région en général, parmi les Etats membres ».* Madagascar étant devenu membre à part entière et non entièrement à part de la SADC, les citoyens malgaches pourront circuler librement dans les 15 autres pays membres de la Communauté de Développement d'Afrique Australe après l'adoption de tous les instruments juridiques nécessaires.

Facilitation. En tout cas, l'objectif est de faciliter l'entrée sans visa de tout citoyen dans le territoire d'un autre Etat partie pour une durée maximale de 90 jours par an pour les visites effectuées *bona fide* (de bonne foi), pour autant que ces visites visent un but légitime, et ce conformément aux lois de l'Etat partie en question. Facilitation également du séjour – permanent ou temporaire – sur le territoire d'un autre Etat partie ; and last but not least, faciliter l'établissement et l'exercice d'un métier sur le territoire d'un autre pays. Avec ce que cela suppose d'harmonisation des lois des Etats

parties qui doivent s'assurer que leurs lois nationales, règles et règlements d'application, sont compatibles avec les objectifs du Protocole en question qui prévoit une procédure de suspension temporaire en cas d'urgence dans un Etat partie pour des raisons de sécurité nationale, d'ordre public, de santé publique ou à cause de menaces graves.

R.O

Pour plus d'information :

- https://www.linfo.re/ocean-indien/madagascar/sadc-les-malgaches-pourront-bientot-circuler-librement-dans-les-pays-membres
- http://www.africain.info/news=3779023
- https://fr.allafrica.com/stories/201909240531.html

Seychelles at the UN: Young people will play crucial role in climate change fight

By: Sharon Enesta |



President Faure, addressing world leaders at the 74th Session of the United Nations General Assembly in New York. (Sate house)

(Seychelles News Agency) - The President of Seychelles has highlighted and lauded the increasing interest young people are taking in advancing the fight against climate change.

Danny **Faure** was addressing world leaders on Wednesday at the 74th Session of the United Nations General Assembly in New York.

"Fortunately, young people around the world have taken a stand to secure their future. In Seychelles, we are seeing youth-led NGOs partnering with the Government to prioritise the fight against climate change, pollution and other threats to the environment," said Faure.

The head of state added: "Youth-led grassroots movement led to a ban on many single-use plastics, and they continue to advocate for ocean protection. "

Faure also emphasised the plight of Small Island Developing States vis-à-vis the multilateral international order.

"More than most, **island nations** must have faith in the multilateral international order. We are by nature isolated and by design our livelihoods are tied to the rest of the world. We rely heavily on this premise as well as on the actions or inactions of others for our very survival," said the president.

In relation to Ocean Climate Action, **Faure** further pledged that Seychelles will remain at the forefront of the discourse on climate change and in further ensuring that citizens of the world, continue to be guardians of two-thirds of the common blue planet; the Ocean.

"To us islanders, the ocean represents not only our livelihood but also a way of life. Our pioneering development of the **Blue Economy** has the potential to unlock multiplier effects, which will increase economic opportunities whilst equally protecting the ocean for generations to come. In our view, the ocean is the last frontier- if used responsibly it will lead to shared prosperity, food security and innovation," explained the President.

The Head of state added, "Seychelles is 100% committed to the ongoing work by the United Nations to develop a legally binding framework to conserve our oceans, in areas outside national borders. If we want to survive, this is the only way forward."

The President of Seychelles – 115 islands in the western Indian Ocean - commended the United Nations Secretary-General Antonio Guterres for his staunch advocacy of Small Island Developing States, highlighting the impacts of climate change facing island nations.

Les Nations Unies rappelées à leurs responsabilités par les pays, petits et grands, intervenant au quatrième jour du débat général

Applaudissements et murmures de désapprobation ont résonné plus que d'ordinaire dans la grande salle de l'Assemblée générale. Qu'il s'agisse de la situation au Jammu-et-Cachemire, des effets dévastateurs des changements climatiques, ou de la survie des **petits États insulaires en développement**, la quatrième journée du débat général a donné lieu à des prises de position tranchées de la part de pays aussi différents démographiquement qu'économiquement, avec pour principal point commun une critique larvée du rôle des Nations Unies face aux crises que traverse le monde.

Dans le même esprit, mais à une autre échelle, le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, M. Timothy Harris, s'est inquiété de « l'affaiblissement du système multilatéral », grâce auquel les petites nations peuvent être entendues aux Nations Unies. Enjoignant à l'ONU d'adopter une approche plus cohérente au regard des questions liées au développement durable, M. Harris a souligné le manque de ressources des petits États insulaires en développement (PEID) et leur difficulté à se concentrer sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) alors que leur existence même est menacée par le réchauffement climatique. « Les petits États se trouvent en première ligne dans une guerre qu'ils n'ont ni commencée, ni voulue. C'est injuste, c'est inique. Nous avons besoin d'une aide plus importante et cette aide nous est due », a-t-il plaidé.

Même son de cloche de la part du Vice-Président de Maurice, M. Paramasivum Pillay Vyapoory, qui a jugé essentiel d'établir un partenariat « plus réactif et ciblé » avec ces États à revenu intermédiaire pour leur permettre de bénéficier de financements concessionnels et de subventions.

M. PARAMASIVUM PILLAY VYAPOORY, Président par intérim de Maurice, a fait part de son inquiétude au sujet des changements climatiques qui continuent de perturber les économies et les moyens de subsistance. C'est pourquoi son pays s'est lancé dans le développement de transport à faible émission de carbone et compte inaugurer prochainement un réseau de train

léger. Maurice compte aussi doubler l'utilisation des énergies renouvelables d'ici à l'horizon 2030.

Il a jugé essentiel d'établir un partenariat plus réactif et ciblé pour traiter les problèmes spécifiques liés aux **petits États insulaires en développement (PEID)** qui, considérés comme des États à revenu intermédiaire, peinent désormais à bénéficier de financements concessionnels et de subventions. Cette situation est d'autant plus exacerbée que nos efforts pour diversifier nos économies et développer notre compétitivité à l'international, notamment en matière de services financiers, se heurtent à un terrain de jeu inégal, a-t-il déploré. Il a appelé à se pencher sur cette problématique, pour que les pays comme Maurice ne soient pas pris dans le « piège » des pays à revenu intermédiaire.

Abordant la situation des océans, il a alerté que ceux-ci continuent de se détériorer à un rythme alarmant, pointant l'acidification des océans et la pression des activités de pêches qui, a-t-il prévenu, représentent une véritable menace à la ressource marine. Il a expliqué que son pays s'attelle à développer une pêche durable et à bannir l'utilisation du plastique. Nous sommes également résolument engagés dans la mise en œuvre du processus » du Comité préparatoire chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, a-t-il ajouté.

M. Vyapoory a aussi alerté que la piraterie, le trafic de drogue et d'êtres humains ainsi que le pillage de la ressource marine avaient atteint des proportions alarmantes dans « cette partie » de l'océan Indien », et a jugé urgent de traiter cette problématique qui porte atteinte à la sécurité et à la stabilité de la région et au-delà. En sa qualité de Président de la commission de l'océan Indien (COI), Maurice a organisé ces deux dernières années des réunions au niveau ministériel pour traiter de cette question.

Pour plus d'information cliquez ci-dessous :

https://www.un.org/press/fr/2019/ag12196.doc.htm